CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E156877 **VALABLE JUSQU'AU** 30/03/2024

ÉDITÉ LE **20/02/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/11/2005
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **485 219 992 00057**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 83 04394
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000 / 001 555777/9
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000 / 001 555777/9
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : **AUVERGNE ASSISTANCE BATIMENT**

8 RUE GUTENBERG
63360 GERZAT

Téléphone : 04 73 24 57 76 **Fax :**
Portable : 06 23 92 86 21

Site Internet : aab63-climatisation.com
E-mail : contact@aab63.fr

Responsabilité légale :
GIET CHRISTOPHER GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/12/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.